

FORMATIONS SUPERIEURES 2012



Formation de superviseur analyste de pratiques professionnelles



L'ETSUP
8, villa du Parc Montsouris
75014 PARIS

Etablissement privé
d'enseignement
technique supérieur
reconnu par l'Etat

N° de certification :
9910 AR 451

N° SIRET :
784 281 099 00027

APE : 8559B

N° de déclaration d'existence :
11750111975

Qualification de 1999
renouvelée par l'OPQF
en 2010

Responsable de la
formation ETSUP :
Anne-Edith Hoüel

Contacts :
Valérie LOZAC'H
Assistante de projets
01 44 16 81 97
valerie.lozach@etsup.com

Une formation réalisée en partenariat avec

université
Paris Ovest

Nanterre La Défense



Une formation d'aujourd'hui bâtie sur les fondements d'hier

L'école a été créée par l'association des surintendantes le premier mai 1917. L'ETSUP est donc l'une des plus anciennes écoles de travail social française. Cette historicité lui permet un ancrage et une reconnaissance que peu d'établissements de formation peuvent revendiquer. Si la diversité de ses activités l'amène à se positionner dans différents champs en lien avec ses secteurs d'activités, l'école reste fidèle à ses origines. Cette formation fait partie de ce patrimoine qui lui permet de poser les fondements de son actualité sur un ancrage historique et théorique fort. Rappelons que la formation de superviseur-analyséur de pratiques est née à l'ETSUP en 1956. Fille du *case-work* et de « l'approche globale », cette formation s'est bâtie sur trois axes fondamentaux : la clinique, la pluridisciplinarité et le travail social.

Si les années 1980 ont connu, sur le plan national, le déclin progressif de la formation à la supervision et à l'analyse des pratiques, l'école a toujours conservé ce dispositif, consciente de l'importance de cette formation pour les travailleurs sociaux et le travail social lui-même. Différents groupes de réflexion sur la formation seront d'ailleurs mis en place tout au long de ces années.

Le dispositif actuel s'ancre donc dans des convictions auxquelles l'ETSUP est toujours restée fidèle : celles que la supervision et l'analyse de pratiques s'inscrivent au cœur même du travail de formation lors duquel le Sujet et le professionnel évoluent dans un même ensemble.

Les prestations proposées

CAFDES
CAFERUIS
CIP
Conseiller du travail
DEAF
DEEJE
DEES
DEETS
DEIS
FFT

Formation d'assistant maternel
Licence professionnelle : responsable
de projets collectifs en insertion
Superviseur/analyséur de pratiques
TISF

Formations à la carte

VAE

Etudes, recherches

Retrouvez l'ensemble des prestations
proposées par l'ETSUP sur
www.etsup.com



Une formation aux enjeux multiples



Les intervenants sociaux exercent leur métier dans des contextes très diversifiés. Ils soulignent tous la nécessité d'être aidé à mieux comprendre les enjeux des situations vécues, pour eux mêmes et les personnes avec lesquelles ils travaillent (partenaires et usagers). La demande sociale est pressante, les praticiens développent en permanence des compétences d'évaluation, d'écoute, de prise de décisions, de gestion de la complexité. Les situations de travail, en particulier dans le champ des services à la personne, nécessitent une grande autonomie pour les professionnels, avec des risques accrus de violence, voire de maltraitance. La supervision, l'analyse de pratique permettent de prévenir, soutenir les professionnels dans leurs responsabilités, leurs engagements.

A partir de situations concrètes, ils peuvent travailler sur les écarts entre l'idéal, le prescrit et le réalisé, identifier les différents niveaux en jeu, tant historiques, institutionnels, organisationnels, que dans l'inter et l'intra subjectif. Ceci est garant de la qualité des prestations et services produits et contribue à la construction de l'identité professionnelle.

Le nouveau programme de 400 heures sur 18 mois mis en place au début des années 2000, conserve les principes fondateurs qui l'avaient initié : la clinique, l'interdisciplinarité, le travail so-

cial. Si la psychologie, la psychanalyse et la sociologie des organisations sont maintenues, la psychologie sociale clinique, la psychologie du travail et l'ergonomie vont venir renforcer l'ossature théorique du dispositif.

Chaque personne inscrite peut choisir entre deux options : la supervision ou l'analyse des pratiques. Si ces options n'ont pas d'incidence sur les contenus théoriques communs, elles infléchissent la nature même des stages effectués et le mémoire de fin de formation. Les périodes d'atelier (travail de groupe) et de contrôles individuels permettent la mise au travail du matériel apporté (expérience professionnelle, stage...).

L'importance du travail de terrain a été affirmée, avec l'organisation de deux périodes de stage (en situation de superviseur ou d'analyste de pratiques professionnelles).

Notons qu'une convention avec le Master 1 de l'université Paris-Ouest / Nanterre-La Défense en Sciences de l'éducation, mention « Développement des Compétences en Formation d'Adultes », option « Formation à l'Intervention et à l'Analyse des Pratiques » permet aux personnes désireuses d'enrichir leurs savoirs, de réaliser le double cursus afin d'obtenir une reconnaissance universitaire et de poursuivre vers un Master 2.



La formation en quelques mots

Lieu de la formation :

l'ETSUP / 8, villa du parc Montsouris
75014 PARIS

Début de la formation :

Janvier 2012

Volume horaire :

400 heures de cours

Dont 50 heures réparties sur 2 stages
25 heures de voyage d'études
25 heures de participation à des colloques
organisés par l'ETSUP et de travail personnel

Durée de la formation :

18 mois

Rythme de la formation :

3 jours consécutifs par mois
+ stages

Frais d'inscription et entretien d'admission :

100 euros

Coût de la formation :

6000,00 euros +
frais d'inscription à l'université

Cette formation est ouverte aux travailleurs sociaux, cadres, formateurs, titulaires d'un diplôme de niveau III (DEES, DEASS, DEFA, etc.) ou d'un diplôme universitaire (licence ou +).

Une entretien d'admission avec la responsable de formation et un formateur précède, après examen du dossier, l'entrée en formation



ATTENTION :
**ouverture de la formation sous réserve du nombre
d'inscrits : 10 personnes minimum.**

Les axes de formation



Les objectifs de ce dispositif sont de former des professionnels de haut niveau, capables de conduire des supervisions et/ou d'animer un groupe d'analyse des pratiques professionnelles.

Quatre axes le constituent :

- ◆ Développer les connaissances fondamentales à l'exercice de ces fonctions qui renvoient à des concepts issus du champ des sciences sociales et humaines. Elles se référeront à des courants théoriques tels que ceux de la psychologie sociale et clinique, la psychanalyse, la sociologie des organisations.
- ◆ Repérer et comprendre les étapes et les divers processus en jeu dans les pratiques de supervision et d'analyse de pratiques professionnelles.
- ◆ S'expérimenter à ces pratiques au cours de la formation par la mise en place de contrats de supervisions et d'analyses de pratiques professionnelles.
- ◆ Identifier les modes d'implication, les éléments transférentiels et les interactions dans les relations générées par ces pratiques.
- ◆ Construire une identité professionnelle de superviseur, « d'analyste » des pratiques (le candidat retenu devra trouver un terrain d'expérimentation).

« Eduquer le sujet de rationalité, déployer l'imaginaire de chacun et, au fil de ces développements dynamiques inverses, faire naître le sujet lui-même comme « pluralisme cohérent », telle est la tâche générale de l'école, tel est le programme immense à penser. Ceci ne saurait se faire ni se penser n'importe comment ; ceci ne va pas sans ruptures de tous ordres (Bachelard, 1968) ».

Les contenus de formation



UE1 - Repères pour des pratiques de supervision et d'analyse de pratiques

- ◆ « Psychanalyse, supervision et analyse de pratiques... » Gérard Sébille - 18 heures
- ◆ « Repères psychanalytiques » Claire Harmand - 18 heures
- ◆ « Sociologie des organisations - analyse et concepts » Michel Foudriat - 30 heures
- ◆ « Le groupe, sa dynamique : groupe et inconscient » Chantal Humbert - 30 heures

UE 2 / Parcours de professionnalisation

- ◆ « Psychosociologie clinique » Agnès Santourian - 27 heures
- ◆ « Culture et inconscient » Intervenants multiples - 18 heures
- ◆ « Anthropologie » Françoise Hatchuel - 24 heures
- ◆ « Psychologie du travail » - 21 heures - Marie Beaupère
- ◆ « Langue » voyage d'études - 25 heures

UE 3 / Ateliers - Contrôles

- ◆ « Contrôles » effectués par des superviseurs - 24 heures
- ◆ « Ateliers » Sylviane Cagnoli, Laurence Lichtarz - 45 heures

UE 4 / Stages - Mémoire

- ◆ « Entretiens cliniques » Philippe Chaussecourte - 15 heures
- ◆ « Stages » - 50 heures réparties sur deux stages
- ◆ « Accompagnement de la note de stage » - 30 heures

L'ensemble du dispositif de formation est balisé par quatre validations :

UE 1 : Commentaire écrit sur un article mettant en lien l'approche sociologique et psychanalytique des institutions, des organisations et des groupes.

UE 2 : travail de réflexion analysant le positionnement du stagiaire, en tant que sujet, face aux enjeux personnels et institutionnels de la supervision ou de l'analyse des pratiques.

UE 3 : évaluation portant sur l'assiduité et l'implication du stagiaire.

UE 4 : réalisation d'un écrit de fin de formation d'une cinquantaine de pages et soutenance (une heure environ) devant un jury composé de la responsable pédagogique de la formation, d'un représentant de l'université et d'un professionnel.

Le certificat de fin de formation est lié à la validation de l'ensemble de ces épreuves.

S'ajoutent les validations demandées par l'université pour l'obtention du Master 1.

Les stages

Deux stages sont prévus sur une durée de 50 heures, portant sur des actions de type clinique (groupe d'analyse de pratiques ou supervision individuelle) doivent être effectués (environ trois heures par mois). Ils s'étendent sur l'ensemble de la formation, devront être réalisés en dehors du lieu d'exercice professionnel et en accord avec la responsable d'atelier. Une convention de stage doit être établie pour chacun d'entre eux.

Le choix du double cursus



Département des Sciences de l'éducation

MASTER « Développement des compétences en formation d'adultes » - Parcours FIAP

OBJECTIFS DU PARCOURS FIAP

Les métiers de l'enseignement, de la santé et du travail social comportent des dimensions relationnelle et institutionnelle importantes qui sont souvent insuffisamment travaillées. De plus en plus, les membres des équipes et leur encadrement soulignent la nécessité d'être aidés à mieux saisir les enjeux des situations vécues et se heurtent à un manque de formateurs et formatrices qualifié-e-s pour les accompagner dans ce sens.

Le parcours " Formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques " (FIAP) propose ainsi de former des professionnel-le-s de haut niveau capables d'animer un groupe de paroles ou un groupe d'analyse de pratiques, ou de mener une intervention sur site dans le champ de l'enseignement, de la santé ou du travail social.

La formation est basée sur l'élaboration de l'expérience professionnelle et la confrontation des savoirs des sciences humaines

(clinique d'orientation psychanalytique, anthropologie, psychosociologie, sociologie) aux vécus subjectifs, en cohérence avec les travaux de l'axe " Rapport au savoir et pratiques dans la classe " du CREF (Centre de Recherches - Education et Formation) de Paris Ovest. Dans ce cadre, la prise en compte de l'inconscient au sens freudien tient une place prépondérante : une première sensibilisation, notamment aux phénomènes transférentiels à l'œuvre dans la relation éducative et formative, est demandée à l'entrée en M1, sachant qu'un travail d'élaboration personnel intensif sera à l'œuvre tout au long de la formation.

A l'issue de la première année, les étudiant-e-s peuvent, en s'appuyant sur les contenus de connaissances précédemment acquis, animer un groupe d'adultes en formation présente tout en prenant en compte les enjeux inconscients, institutionnels et sociaux de la formation dispensée, pour eux et elles comme pour le groupe.

A l'issue de la deuxième année, ils et elles ont acquis une spécificité et une expertise qui les rend autonomes dans au moins l'une des fonctions précédemment citées.

Le double cursus (Superviseur-analyste de pratiques professionnelles et Master 1-FIAP) ne nécessite aucune heure de cours en plus de la formation, les deux dispositifs étant totalement intégrés.

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription



CONTACT :
Valérie LOZAC'H
01 44 16 81 97
valerie.lozach@etsup.com

Les candidats désirant s'inscrire à la formation doivent fournir un dossier comprenant :

- ⇒ une lettre de motivation à suivre la formation
- ⇒ un CV détaillé
- ⇒ la fiche de renseignement
- ⇒ la fiche de prise en charge financière
- ⇒ l'autorisation de l'employeur à suivre la formation
- ⇒ quatre photographies
- ⇒ copie des titres et diplômes mentionnés sur le CV

Ce dossier est à renvoyer à :

L'ETSUP - Valérie LOZAC'H
Assistante de projets
8, villa du parc Montsouris
75014 PARIS

Suite à la réception de ce dossier, un contact sera pris avec vous par Mme Anne-Edith Hoüel, responsable de la formation.





Fiche de renseignements

Coordonnées personnelles

M^{me}, M^{lle}, M. (rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Adresse postale :

Rue :

Code postal :

Ville :

Tél. fixe :

Fax :

Portable :

E-mail :

Diplômes

Diplômes scolaires ou universitaires :

Bac Série :

DEUG DUT Licence Maîtrise

DESS DEA Master 1 Master 2

DU Doctorat

Diplômes professionnels :

DEASS DEES DEEJE

DEFA CESF DSTS

DEIS autre

Coordonnées professionnelles

Nom employeur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Fax :

E-mail :

Nom du lieu de travail (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel. :

Fax :

E-mail :

Fiche de prise en charge financière



Durée totale de la formation : 400h00
Coût global de la formation : 6100,00 €

Frais d'inscription	100,00 €
Frais de formation (janvier 2012-juin 2013)	6000,00 €
+ frais d'inscription à l'université	+/- 200 €

CANDIDAT

Je soussigné(e) : M.....

solicite de suivre la formation de superviseur-analyséur de pratique professionnelles

Les frais seront pris en charge : par moi-même par mon employeur

pour les années 2012-2013, soit : **6.100,00 €**.

Je demande l'établissement d'un contrat de formation : Oui Non

Les factures sont à envoyer à

Fait à, le.....

Signature :

EMPLOYEUR

Je soussigné(e) : M.....

atteste que l'entreprise, l'organisme ou l'association, ci-dessous indiqué(e) :

prend en charge les frais de formation de la formation préparatoire de superviseur-analyséur de pratiques professionnelles, pour les années 2012-2013, soit : **6.100,00 €**.

et demande l'établissement d'une convention de formation : Oui Non

Les factures sont à envoyer à :

Fait à, le.....

Signature et cachet :



Autorisation de l'employeur à suivre la formation

Je soussigné :

Titre :

autorise

Madame, Mademoiselle, Monsieur :

à suivre la formation de « superviseur-analysateur de pratiques professionnelles » qui se déroulera à l'ETSUP de janvier 2012 à juin 2013 (400 heures).

Fait à le.....

Signature et cachet de l'employeur

Pour accéder à l'ETSUP



L'ETSUP
8, villa du parc Montsouris
75014 PARIS

Par le métro : station Porte d'Orléans
Par le RER B : station Cité Universitaire
Par le tramway T3 : station Montsouris